

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SANIVOR

Version:8

Date de révision: 04/12/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Nom de la préparation: SANIVOR
1. 1. 1. Contient: • chlorure d'hydrogène ; acide chlorhydrique
1. 1. 2. Formule: Mélange
1. 1. 3. N° code du produit: 390000
1. 2. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: Applications Diverses Maintenance chimiques
ZI EST - RUE KEPLER - BP20074
F-62223 ST LAURENT BLANGY
France
Tél: +33 (0)3 21 07 85 76
Télécopie: +33 (0)3 21 24 28 33
Courriel: admc@orange.fr
1. 3. Numéro d'appel d'urgence: INRS +33 (1) 45 42 59 59
1. 4. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Nettoyant Détartrant industriel

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Suivant La directive dite <toutes préparations>1999/45/CE et ses adaptations.Le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (règlement (CE) n° 790/2009)
- * Corr. cut. 1A / SGH05 - H314 *
- * STOT un. 3. / SGH07 - H335 *
2. 2. Éléments d'étiquetage:
-  
- Danger
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: .
2. 2. 2. Contient: • chlorure d'hydrogène ; acide chlorhydrique
2. 2. 3. Mention de danger: H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
2. 2. 4. Prévention: P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
2. 2. 5. Intervention: P301 EN CAS D'INGESTION:
P330 Rincer la bouche.
P331 NE PAS faire vomir.
P303 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
P361 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
P353 Rincer la peau à l'eau / se doucher.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P304 EN CAS D'INHALATION:
P340 Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P310a Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.
P321a Traitement spécifique (voir rubrique n° 4.3.).
P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SANIVOR

Version:8

Date de révision: 04/12/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

2. 2. 6. Stockage:	P312a Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise. P405 Garder sous clef. P403 Stocker dans un endroit bien ventilé. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
2. 2. 7. Elimination:	P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / international
2. 3. Dangers principaux:	Irritant pour les yeux et la peau.
2. 4. Autres dangers:	Corrosif pour les métaux

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange:	Solution aqueuse de acides
3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers:	• chlorure d'hydrogène ; acide chlorhydrique - N° Id: 017-002-01-X - N° CE: 231-595-7 - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 10 < C <= 15 - SGH (Système Général Harmonisé) * SGH07 * STOT un. 3 - H335 * SGH05 * Corr. cut. 1B - H314 Remarques:(Skin Corr. 1B; H314: C >= 25% - Skin Irrit. 2; H315: 10% <= C < 25% - Eye Irrit. 2; H319: 10% <= C < 25% - STOT SE 3; H335: C >= 10) - Divers : Valeurs limites d'exposition V.L.E (ou V.L.C.T) ppm = 5 - V.L.E (ou V.L.C.T) mg/m³ = 8 - V.M.E ppm = 10 - V.M.E mg/m³ = 15 • acide phosphorique - N° Id: 015-011-00-6 - N° CE: 231-633-2 - N° CAS: 7664-38-2 - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 1 < C <= 5 - SGH (Système Général Harmonisé) * SGH05 * Corr. cut. 1B - H314 Remarques:(Skin Corr. 1B; H314: C >= 25% - Skin Irrit. 2; H315: 10% <= C < 25% - Eye Irrit. 2; H319: 10% <= C < 25%) - Divers : Valeurs limites d'exposition V.L.E (ou V.L.C.T) mg/m³ = 1 - V.M.E mg/m³ = 2 • Alcool éthyloyle C10 (fedtalkoholethoxylat) - N° CAS: 160875-66-1 - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 1 < C <= 5 - SGH (Système Général Harmonisé) * SGH07 * Tox. aiguë 4 - H302 * SGH05 * Lés. oc. 1 - H318 Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:	
4. 1. 1. Conseils généraux:	Les symptômes sont décrits à la rubrique 11. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
4. 1. 2. Inhalation:	Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin. Donner de l'oxygène ou faire la respiration artificielle si nécessaire.
4. 1. 3. Contact avec la peau:	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Bien rincer abondamment à l'eau pendant au moins 20 minutes et consulter un médecin.
4. 1. 4. Contact avec les yeux:	Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SANIVOR

Version:8

Date de révision: 04/12/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

	et les verres de contact, puis se rendre immédiatement chez un médecin.
4. 1. 5. Ingestion:	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:	Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
4. 2. 1. Inhalation:	toux, suffocation
4. 2. 2. Contact avec la peau:	Peut causer des irritations de la peau / dermatites., brûlure, rougeur
4. 2. 3. Contact avec les yeux:	irritation sévère des yeux
4. 2. 4. Ingestion:	brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :	Traitement symptomatique

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:	Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.: mousse, poudre, dioxyde de carbone (CO2), sable, eau pulvérisée.
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.
5. 3. Conseils aux pompiers:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection
5. 4. Méthode(s) spéciale(s):	Utiliser un jet d'eau pour disperser les vapeurs.
5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Limiter l'étalement du liquide à la surface si possible à l'aide de barrages flottants. Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Grandes quantités: Contenir le produit répandu en grande quantité à l'aide de sable ou de terre. Neutraliser au lait de chaux ou au carbonate de soude et rincer abondamment à l'eau. Petites quantités: Rincer abondamment à l'eau les surfaces contaminées.
6. 4. Référence à d'autres rubriques:	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:	
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Ne pas utiliser l'air comprimé pour remplir, mettre en fût ou en oeuvre. TOUJOURS ajouter le produit à l'eau lors de dilution/mélange.
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):	Ouvrir les emballages prudemment pour éviter tout éclaboussement. Empêcher l'absorption d'humidité et la contamination en conservant le récipient bien fermé.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SANIVOR

Version:8

Date de révision: 04/12/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

7. 2. Stockage:

7. 2. 1. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités: Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.
7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Bac de rétention suivant les exigences de stockage relative au lieu
7. 2. 3. Condition(s) de stockage: Conserver si possible dans un endroit frais, bien aéré et à l'abri de produits incompatibles. Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur.
7. 2. 4. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: bases, métaux, oxydants, produits inflammables, sulfures
7. 2. 5. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: - Les emballages plastiques sont recommandés.(PVC, PP, PE)
- verre
- acier protégé d'un revêtement
7. 2. 6. Matériaux d'emballage non adaptés: Eviter les emballages métalliques non protégés.
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Réservé à un usage professionnel

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: • chlorure d'hydrogène ; acide chlorhydrique :
V.L.E (ou V.L.C.T) ppm = 5 - V.L.E (ou V.L.C.T) mg/m³ = 8 - V.M.E ppm = 10 - V.M.E mg/m³ = 15
• acide phosphorique :
V.L.E (ou V.L.C.T) mg/m³ = 1 - V.M.E mg/m³ = 2

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Contrôles techniques appropriés: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés. Protéger contre les éclaboussures en versant.
8. 2. 3. Protection des yeux: Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures.
8. 2. 4. Protection des voies respiratoires: Ne pas inhaler les vapeurs. Ventilation.
8. 2. 5. Protection des mains: gants en Néoprène ou en caoutchouc naturel.
8. 2. 6. Protection de la peau et du corps: tablier en caoutchouc, bottes.
8. 3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: Pas d'information disponible au sujet du produit.
8. 4. Mesure(s) d'hygiène: Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Etat physique: liquide
9. 1. 2. Couleur: bleu
9. 1. 3. Odeur: caractéristique acide
9. 1. 4. Point de fusion / point de congélation: Non déterminé.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SANIVOR

Version:8

Date de révision: 04/12/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

9. 1. 5. Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
9. 1. 6. Inflammabilité:	Non applicable.
9. 1. 7. Limites inférieure et supérieure d'explosion:	Non applicable.
9. 1. 8. Point d'éclair:	Non applicable.
9. 1. 9. Température d'auto-inflammation:	Non applicable.
9. 1. 10. Température de décomposition:	non déterminé
9. 1. 11. PH:	1
9. 1. 12. Solubilité:	Soluble
9. 1. 13. Hydrosolubilité:	complètement soluble
9. 1. 14. Liposolubilité:	Données non disponibles.
9. 1. 15. Solubilité aux solvants:	complètement miscible avec: alcools, éthers
9. 1. 16. Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	non déterminé
9. 1. 17. Pression de vapeur:	non déterminé
9. 1. 18. Densité de vapeur relative:	non déterminé
9. 1. 19. Densité et / ou densité relative:	1069 kg/m ³ (20°C)
9. 1. 20. Caractéristiques des particules:	non déterminé
9. 1. 21. Viscosité cinématique:	200 centipoises à 20°C
9. 2. Autres informations:	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	Réagit avec les métaux, bases
10. 2. Stabilité chimique:	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Réaction exothermique avec des bases fortes, métaux, agents oxydants, sulfures Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).
10. 4. Conditions à éviter:	Températures élevées Eviter la chaleur/source de chaleur, la lumière direct du soleil
10. 5. Matières incompatibles:	bases, métaux, oxydants, sulfures Ne pas mélanger avec: eau de javel, bases
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	Dégage de l'hydrogène en présence de métaux.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008:	La description des effets nocifs possibles du mélange se base sur les caractéristiques toxicologiques des différents composants.
11. 1. 1. Inhalation:	Acide chloridrique CL50/inhalation/1h/rat = 45.6mg/l
11. 1. 2. Contact avec la peau:	DL50/cutanée/lapin = 5010mg/kg
11. 1. 3. Contact avec les yeux:	lésions oculaires graves cat.1, implicite
11. 1. 4. Ingestion:	DL50/orale/rat = 700mg/kg

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SANIVOR

Version:8

Date de révision: 04/12/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

11. 1. 5. Sensibilisation: Aucune réaction de sensibilisation n'a été observée.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Substance acide pouvant résulter en une descente du pH. Le pH montera rapidement suite à la dilution dans l'eau ambiante jusqu'à produit neutre.
12. 2. Persistance et dégradabilité: Non applicable.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Pas de bio-accumulation.
12. 4. Mobilité dans le sol: potentiel de mobilité élevée
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: Pas d'informations disponibles
12. 6. Propriétés perturbant le système endocrinien: Pas d'information disponible.
12. 7. Autres effets néfastes: Pas d'informations complémentaires disponibles
12. 7. 1. Toxicité aquatique: à fortes concentrations
Daphnie (Daphnia magna) : CE50/24h = 213 mg/l
Poisson (Brachydanio rerio) : CL50/24h = 369 mg/l

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Doit être neutralisé avant l'évacuation. Neutraliser au lait de chaux ou au carbonate de soude et rincer abondamment à l'eau. Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
13. 2. Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
14. 2. Numéro ONU ou numéro d'identification: 1789
14. 2. 1. Nom d'expédition des Nations unies: ACIDE CHLORHYDRIQUE
14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE ADR/RID):
14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport: 8
14. 3. 2. Groupe d'emballage: II
14. 3. 3. Etiquettes ADR/RID: 8
14. 3. 4. Code danger: 80
14. 3. 5. Code de classification et dispositions spéciales: C1 520
14. 3. 6. Instructions d'emballage: P001 IBC02
14. 4. Voies maritimes (IMDG):
14. 4. 1. Classe: 8
14. 4. 2. Groupe d'emballage: II
14. 4. 3. Polluant marin: non

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SANIVOR

Version:8

Date de révision: 04/12/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

14. 4. 4. N° FS:	F-A, S-B
14. 4. 5. Etiquette(s) IMDG:	8
14. 4. 6. Instructions d'emballage:	P001
14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):	
14. 5. 1. ICAO/IATA classe:	8
14. 5. 2. Groupe d'emballage:	II
14. 5. 3. Etiquettes ICAO/IATA:	8
14. 5. 4. Avis ou remarques importantes:	Aéronef passager et cargo
14. 6. Dangers pour l'environnement:	les dangers pour l'environnement sont décrits à la rubrique 12
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	voir la référer a la rubrique 8
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Pas d'autres informations disponibles
14. 9. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:	Pas d'information disponible.

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	La directive dite <toutes préparations>1999/45/CE et ses adaptations. Le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (règlement (CE) n° 790/2009)
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	pas d'évaluation

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s):	Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations.
16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	H335 Peut irriter les voies respiratoires. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H302 Nocif en cas d'ingestion. H318 Provoque de graves lésions des yeux.
16. 3. Avis ou remarques importantes:	Aucune responsabilité ne sera acceptée quoiqu'il arrive, survenant suite à l'utilisation de cette information. Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.
16. 4. Restrictions:	L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels. Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s). Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.
16. 5. Historique:	
16. 5. 1. Date de la première édition:	23/02/2000
16. 5. 2. Date de la révision précédente:	04/09/2017
16. 5. 3. Date de révision:	04/12/2020
16. 5. 4. Version:	8

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SANIVOR

Version:8

Date de révision: 04/12/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

16. 5. 5. Révision chapitre(s) n°:	1
16. 6. Réalisé par:	Sds